Syndicat de l'enseignement des Deux Rives

AVENIR SYNDICAL

ÉCHÉANCIER

Précision
concernant l'échéancier

Il est important de mentionner que nous ne sommes pas actuellement dans un processus de désaffiliation, mais bien **d'information**.
L'assemblée du 24 septembre s'inscrit dans la démarche adoptée par le conseil des déléguées et délégués du 22 mai dernier à l'effet d'informer les membres.
Le mandat de poursuivre ou non notre réflexion appartient au conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ, instance qui est décisionnelle. La réflexion peut se terminer dès la 2e étape si cette instance en juge bon.
La 3e étape c'est-à-dire celle de l'assemblée générale du 27 novembre n'aurait plus raison d'être.

NÉGOCIATION NATIONALE

L'Entente nationale se divise en deux tables de négociation

SECTORIELLE	INTERSECTORIELLE
Touche uniquement les conditions de travail de la profession.	**Touche le salarial, la retraite, les droits parentaux et les primes**

FAE – SECTORIELLE	FSE – SECTORIELLE
La Fédération autonome de l'enseignement a sa table de négociation pour les conditions de travail de ses enseignantes et de ses enseignants	La Fédération des syndicats de l'enseignement négocie les conditions de travail de ses enseignantes et de ses enseignants, et ce, indépendamment de la CSQ
FAE – INTERSECTORIELLE	**FSE – INTERSECTORIELLE**
La Fédération autonome de l'enseignement a sa table de négociation pour le salarial, le régime de retraite, les droits parentaux et les primes	La CSQ siège à la table principale de négociation intersectorielle pour l'ensemble de ses membres. À cette table, se retrouvent uniquement les centrales (CSN, FTQ, CSQ) représentant la majorité des employés de l'État.

Résultats de la négociation 2015

À l'intersectoriel

et

Les résultats de la négociation à l'intersectoriel sont identiques pour les deux organisations.

En ce qui concerne le salaire et la retraite, les paramètres négociés par le Front commun (CSN-FTQ-CSQ) s'appliquent pour toutes les enseignantes et tous les enseignants des deux Fédérations.

Extraits provenant des documents des organisations

Au sectoriel

	La FAE a fait quelques gains différents de la FSE, mais beaucoup sont semblables. Les montants négociés avec le gouvernement sont comparables. Entente de principe, le 23 mars 2016.	La FSE a des résultats dans l'ensemble comparables à ceux de la FAE. Toutefois, la FSE est arrivée plus rapidement à une entente de principe avec le gouvernement le 15 décembre 2015.

GAINS

FAE – Fédération autonome de l'enseignement	FSE – Fédération des syndicats de l'enseignement CSQ
• Création d'un comité national sur la tâche enseignante • Un élève de moins par groupe au préscolaire • Ajout de 250 postes réguliers à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle • Bonification du budget relatif aux services aux élèves (HDAA) soit 30 millions de dollars • Pour les enseignants à temps partiel à 100 %, leur salaire sera ajusté au 1/1000^{e} pour les périodes de suppléance effectuées • La banque de congés de maladie sera monnayable à la fin de chaque année scolaire • Ajout de deux champs : la danse au primaire et l'art dramatique au secondaire • Modifications apportées au processus d'arbitrage	• Possibilité de conserver une des journées de congé pour décès afin d'assister aux funérailles ou à toute autre cérémonie ultérieure • Nouveau congé de trois jours lors du décès de l'enfant mineur du conjoint habitant le même toit • La banque de congés de maladie sera monnayable à la fin de chaque année scolaire • Ajout de 400 contrats permanents à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle • Baisse des ratios à la maternelle 5 ans • Bonification des montants alloués pour le soutien à la composition de la classe 11,67 millions de dollars • Ajout du « déjumelage » comme motif d'utilisation des sommes prévues à l'Annexe XVI • Projet pilote à la FP pour élaborer et expérimenter la semaine de travail et l'année de travail

Les extraits ci-haut se retrouvent dans les documents produits pour chacune des organisations. Depuis 2010, les conventions collectives sont différentes, mais à peu de chose près semblables dans la majorité des clauses.

Survol de la mobilisation durant la négociation nationale

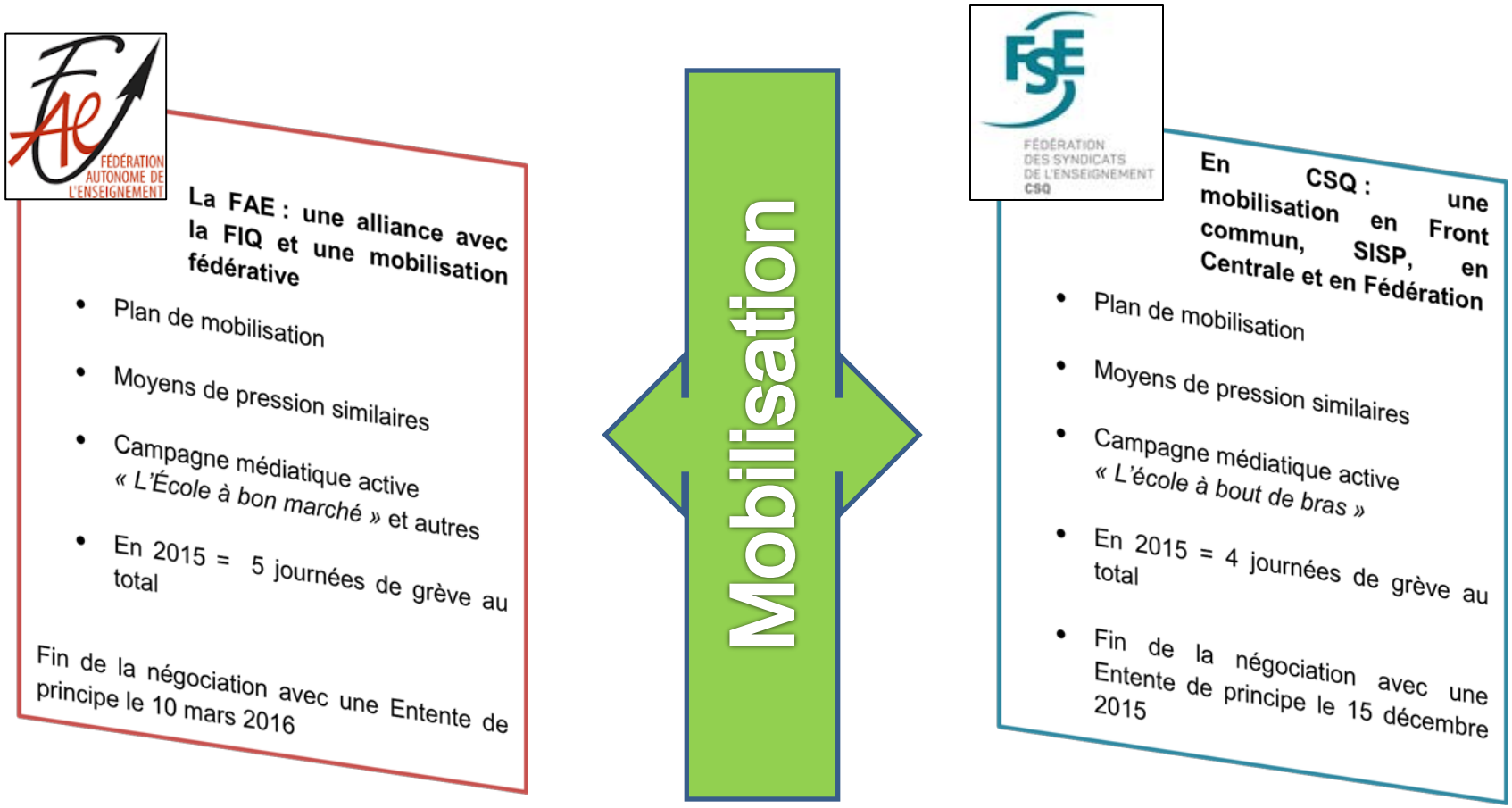

(SEDR-CSQ, Fiche # 2, 25 septembre 2018)
/cb